



BULLETIN MUNICIPAL N°13

du 17 janvier 2022

Sommaire :

Le mot du maire

Réalisations

Projets

La page des associations

Animations 2022

Coordonnées et adresses
utiles



*Le maire et l'équipe municipale vous transmettent leurs
meilleurs vœux pour 2022*

Le mot du Maire

Chères Cayrolaises et chers Cayrolais,

L'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2022, en espérant enfin des jours meilleurs.

Nous avons le plaisir de vous transmettre le traditionnel bulletin qui retrace la vie communale de l'année écoulée.

Nous allons tout mettre en œuvre pour mener à bien nos nouveaux projets ainsi que ceux en cours.

Bonne année et bonne santé à tous.



Réalisations :

Après une première année de mandat où les actions de la municipalité ont été limitées par la pandémie de COVID 19, nous avons pu, en 2021 nous lancer dans plusieurs chantiers sur toute la commune.

Au Cayrol, aux anciennes écoles, un garde-corps a été installé sur le mur de la cour pour prévenir les chutes d'enfants.

A l'église du Cayrol, suite à un dégât des eaux, des travaux sur la charpente ont été faits, il reste à reprendre le plafond de la sacristie. Grace à l'expertise du charpentier M. GUIRAL, le coût des réparations est resté raisonnable.

A Anglars, la salle d'animation a fait l'objet de travaux après un dégât des eaux qui a nécessité la réfection du plafond de la cuisine. Les murs et les plinthes seront à leur tour rénovés en 2022.

Au cimetière du Cayrol, après l'abattage des deux grands arbres, les racines ont été rabotées pour aplanir le sol et assurer la sécurité et la commodité de l'entrée. Le nombre d'emplacements disponibles tend à diminuer, aussi un agrandissement est en discussion avec pour objectif l'installation d'un columbarium et d'un caveau provisoire dans l'avenir. Un premier columbarium a été installé au cimetière d'Anglars. Le Conseil a fixé le tarif pour une case pouvant contenir 4 urnes à 750 € pour trente ans.

Dans les deux cimetières une cuve a été installée, pour faire office de point d'eau.

Les plaques de rue et numéros ont été mis en place en début d'été. Cela permet une meilleure efficacité des secours et des livraisons notamment. Il revient à chaque particulier d'effectuer les changements d'adresse auprès des organismes.

Les derniers lots du lotissement du Cayrol sont en cours de vente, certains acquéreurs ont déjà déposé leur permis de construire.

Les volets de l'actuelle mairie et La Poste ainsi que des logements qui n'avaient jamais été repeints côté jardin, ont été remplacés en fin d'année.

Projets :

A l'abbaye de Bonneval, la commune va prendre en charge l'aménagement des abords de l'entrée avec des places de stationnement, une aire de retournement pour faciliter l'accès aux bus et visiteurs, et des travaux d'accessibilité. Le Conseil Départemental a déjà accordé une aide de 6002 Euros sur ce projet.

Le presbytère du Cayrol, va faire l'objet de travaux de réhabilitation, il constituera le grand projet de l'équipe municipale. Il abritera la nouvelle mairie et agence postale, avec salle de réunion au rez de chaussée, et deux logements dans les étages. Cela permettra de meilleures conditions d'accueil, d'accessibilité et de travail. L'aménagement de nouveaux logements permettra l'accueil de nouvelles personnes sur la commune. Actuellement tous les logements sont occupés. L'architecte choisi pour porter ce projet est SICA HABITAT RURAL de Rodez. Des aides de l'Etat, du Département, et de la Région vont être sollicitées.

A Anglars, il est prévu de réaménager le chemin de la fontaine, le caniveau qui le borde et le massif situé sous la halle.

Concernant les améliorations sur les bâtiments publics existants, il est prévu de poser une rampe dans l'escalier extérieur menant à la salle des fêtes et des bâches amovibles à la halle.

Au Cayrol, le conseil travaille sur l'éventuelle installation d'un abribus sous réserve de l'accord de la Région pour permettre à nos jeunes d'attendre le car scolaire au sec.

Projets suite

Du nouveau sur nos chemins : la compétence des chemins de randonnées est passée récemment à la communauté de communes qui lance un projet audacieux de maillage du territoire et de promotion des loisirs de pleine nature. Chaque commune a été encouragée à présenter et inscrire officiellement deux chemins de randonnées. C'est dans cette démarche que Le Cayrol a choisi le circuit de Bonneval, et celui des ardoisières.

Parallèlement, la communauté de communes a lancé un projet nommé Trail d'Aqui pour promouvoir cette discipline de randonnée sportive de course en pleine nature, menant les coureurs à travers les communes du territoire. Une partie de ce parcours passe par des tronçons des circuits d'Anglars et de Bonneval.

L'installation de panneaux d'information directionnels est prévue en 2022 sur la commune pour permettre aux professionnels du tourisme ou aux petits producteurs d'être visibles et indiqués. Ils seront contactés afin de déterminer avec eux le nombre de panneaux souhaité.

En voirie, la communauté de communes procèdera au goudronnage de la route d'Irissac partie sud jusqu'à la départementale.

Associations :

Lou caminaire del Cairol :

L'association a organisé plusieurs sorties en 2021 :
le 28 février une randonnée autour du Cayrol,
le 16 mai , à Villecomtal, le week-end des 19 et 20 juin, une sortie sur 2 jours à Saugues en Lozère,
le 12 septembre randonnée aux Enguilhens de Condom d'Aubrac, le 18 octobre sur le Causse de Coubisou, et le 21 novembre visite des caves de Villeneuve-sur-Vère.



Histoire et patrimoine :

Cette année encore, l'association Histoire et Patrimoine d'Anglars a fêté la sortie du nouveau millésime de la Cuvée des Ardoisières, le dernier week-end du mois d'août. La dégustation a eu lieu à l'entrée du tunnel autour d'un aligot et en musique. En décembre, les paroissiens ont été conviés en l'église d'Anglars à la traditionnelle messe de la Sainte-Barbe, patronne des ardoisiers.

Jardifolies :

Après deux années de restrictions à cause de la crise sanitaire, les membres de l'association « les jardins d'automne » ont pu organiser un troc aux plantes le 8 mai 2021, qui s'est déroulé sur une journée. Parmi les nombreux troqueurs, on pouvait compter la famille Michelin connue pour ses connaissances botaniques et passionnée de plantes rares. Une belle journée sous le soleil.

Le 25 juillet a eu lieu la visite du jardin des Martels.

Suite à l'assemblée générale du 13 mars 2021, un nouveau bureau a été élu : Carmen Lecompte après 11 années de présidence a cédé sa place à sa fille Virginie Lecompte qui a été élue à l'unanimité. Cécile Bertrand rejoint le bureau comme secrétaire et Carmen Lecompte reste afin d'accompagner la nouvelle équipe et prend les fonctions de trésorière.

L'association tient à remercier les membres sortants Maurice Battut, Josiane Dodin, et Danièle Boulet pour leurs bons et loyaux services durant ces 11 années passées au sein de l'association.

Après la présentation d'un bilan positif, l'association poursuit sa route et doit se réunir prochainement pour préparer 2022.

Société de chasse du Cayrol : Si vous souhaitez adhérer, vous pouvez joindre Benjamin Alexandre au 06.86.52.33.62.

Animations 2022 :

Lou Clouquié : la fête d'Anglars, le troisième dimanche de juillet est pour l'instant maintenue. Elle sera adaptée au contexte sanitaire et aux normes en vigueur.

Lou caminaïre : En février randonnée raquette nocturne sur l'Aubrac, des randonnées mensuelles et au mois de juin, un week-end dans le Lot si les conditions sanitaires le permettent. Rejoignez-nous pour des randonnées conviviales.

Les jardifolies : le quinz du jardinier le 8 mai, et le 16 octobre la journée des Jardifolies.
Des séances de yoga sont proposées tous les mardis soir à 20 h 30 aux salles du Cayrol.

Histoire et patrimoine d'Anglars : Sortie du vin le 14 août 2022 ; Journées du patrimoine 17 et 18 septembre Sainte Barbe le 3 décembre 2022.

Société de chasse : Repas des chasseurs en août 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

Adresses et N° utiles :

Communauté de communes : 18 bis av Marcel Lautard 12500 Espalion. 05.65.48.29.02

Smictom d'Espalion : (Collecte des ordures ménagères, déchetterie) : 05.65.51.52.19 ; 48 Bd Joseph Poulenc 12500 Espalion.

Déchetterie, Route de St Côme d'Olt, derrière la caserne des pompiers.

ADMR (Aide à domicile) : Saint Côme d'Olt : 05.65.48.50.10

Centre de soins ASSAD : Route de St Pierre, Espalion : 05.65.44.08.79

Centre Social et de Loisirs : St Hilarian : 05.65.48.92.66

Office du Tourisme d'Espalion : 2 Bd Joseph Poulenc : 05.65.44.10.63

DDT : Bourran, 9 Rue de Bruxelles 12000 Rodez : 05.65.73.50.00

DDT Espalion, Rue du docteur Gabriac : 05.81.19.62.40

Trésorerie et Impôts d'Espalion : 4 et 6 Avenue d'Estaing : 05.65.44.02.05/ impôts : 05.65.44.01.89

Impôts Rodez et Cadastre : 2 av du 8 mai 1945 12000 Rodez 05.65.77.85.00

site internet : www.cadastre.gouv.fr , www.geoportail.gouv.fr ou www.e-occitanie.fr

Espace Emploi à Espalion : 4 Avenue d'Estaing 12500 Espalion : 05.65.48.07.63

ADIL : Information logement : 7 place Ste Catherine 12000 Rodez : Tél : 05.65.73.18.00

Mairie de Rodez, Place Raynaldy 12000 Rodez. Tél : 05.65.77.88.00

Renseignements administratifs et démarches sur internet : www.service-public.fr

Préfecture à Rodez :

Préfecture de l'Aveyron CS 73114 12031 RODEZ CEDEX 9 Tél : 05.65.75.71.71.

Coordonnées de la mairie

**Mairie de Le Cayrol
12500 Le Cayrol**

Téléphone : 05.65.44.01.38

Mail :

mairie.lecayrol@wanadoo.fr

Site internet : www.lecayrol.fr

Horaires :

Lundi, jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mardi et vendredi de 9 h à 12 h
Le mercredi de 13 h à 17 h
Fermée le mercredi matin

Permanence des élus en mairie le
Mercredi de 14 h 30 à 16 h

Agence Postale :

Téléphone : 05.65.48.03.75

Pendant la période de remplacement
l'agence est ouverte tous les matins
de 9 h à 12 h 15
(fermée le samedi)



RAPPEL :

NOUVEAUX HORAIRES

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2019**HORAIRES D'HIVER - DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS**

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	ARGENCES EN AUBRAC			9h-12h			9h-12h
		14h-17h30				14h-17h30	
2	SOULAGES-BONNEVAL	9h-12h				9h-12h	
				14h-17h30			14h-17h30
3	TAUSSAC			9h-12h	9h-12h		9h-12h
		14h-16h30				14h-16h30	
4	ENTRAYGUES	9h-12h				9h-12h	
				14h-17h	14h-17h		14h-17h
5	ST-AMANS-DES-CÔTS						9h-12h
		14h-17h30			14h-17h30		
6	LE NAYRAC	10h-12h					
				14h-16h			14h-17h30
7	ST-CÔME-D'OLT	10h-12h		10h-12h		10h-12h	10h-12h
		14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h
8	BOZOULS	10h-12h		10h-12h		10h-12h	10h-12h
		14h-17h		14h-17h		14h-17h	14h-17h

HORAIRES D'ÉTÉ - DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	ARGENCES EN AUBRAC			9h-12h30			9h-12h30
		14h-18h				14h-18h	
2	SOULAGES-BONNEVAL	9h-12h30				9h-12h30	
				14h-18h			14h-18h
3	TAUSSAC			9h-12h	9h-12h		9h-12h
		14h-17h30				14h-17h30	
4	ENTRAYGUES	9h-12h				9h-12h	
				14h-17h	14h-17h		14h-18h
5	ST-AMANS-DES-CÔTS						9h-12h
		14h-17h30			14h-17h30		
6	LE NAYRAC	10h-12h					
				14h-16h			14h-17h30
7	ST-CÔME-D'OLT	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h
		14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-17h
8	BOZOULS	9h-12h		9h-12h		9h-12h	9h-12h
		14h-18h		14h-18h		14h-18h	14h-18h